



Le Rendez-Vous des Parents



Ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue
04 90 83 17 16
www.ville-entraigues84.fr

N° 4 - Avril 2019

Editorial

LOI BLANQUER: UNE LOI DANGEREUSE

La loi Blanquer sur l'école, c'est la FUSION, le regroupement des classes de primaire et de collège dans une même administration. L'objectif est la fermeture massive de classes avec pour conséquence une HAUSSE IMPORTANTE DES EFFECTIFS (30/35 élèves ?) et la SUPPRESSION DES POSTES DES DIRECTEURS.

Les écoles primaires et maternelles seraient ainsi gérées par les chefs d'établissements des collèges, ou leur adjoint, des personnes qui ne seront pas en classe et qui ne connaîtront pas la réalité du terrain et la spécificité des élèves. Avec l'obligation faite aux communes de financer les écoles privées, il y aura une réduction des moyens de l'école publique.

Tout cela mènerait vers une école primaire à deux vitesses : d'un côté les « établissements publics des savoirs fondamentaux » de l'autre, des écoles qui permettront d'aller au collège, au lycée, à des études longues. Il s'opérerait alors un tri de plus en plus précoce. L'école préconisée avec en complément la réforme de formations secondaires est une école de la concurrence. Concurrence parce que tous les cadres collectifs sont cassés au profit de parcours individualisés; chaque jeune sera sélectionné de plus en plus tôt.

Cette mise en concurrence produira de plus en plus d'inégalités sociales...

Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues
Aurélié NOUGIER, Conseillère municipale déléguée aux écoles

Travaux d'amélioration thermique dans les écoles

Les travaux d'amélioration thermique initiés en 2018 s'inscrivent dans un programme pluriannuel de 1,76 millions d'euros. En 2019, la commune investira plus de 259 000 euros dans les écoles pour la seule partie thermique. Ils consisteront :

- Pour l'école Jacques Prévert : isolation thermique des façades Est et Sud par l'extérieur, renforcement de l'isolation sous étanchéité, création de ventilations nocturnes et protection solaire des fenêtres à l'étage de la façade Est
- Pour l'école Robert Desnos : protection solaire des fenêtres à l'étage de la façade Est
- Pour l'école Louise Michel : renforcement de l'isolation de la toiture terrasse

Les autres travaux prévus dans les écoles en 2019

- Ecole Robert Desnos : Réhabilitation des sanitaires filles et garçons sous le préau
- Ecole Marie Mauron : Remise en peinture des façades. Remplacement du portail d'entrée de l'école et mise en place d'une barrière de protection (Plan Vigipirate). L'aménagement extérieur sera réalisé en partenariat avec l'éducation nationale.
- Mise en place de systèmes d'alerte agréés dans les cadres des PPMS anti intrusion.
- Ecole Prévert : Rénovation des sanitaires

De plus, le Maire et la municipalité engageront un plan pluriannuel d'installation d'écrans numériques interactifs. Cet investissement commencera dès 2019. Toutes les classes de CM1 et CM2 devraient être pourvues pour la rentrée de septembre d'un écran numérique interactif.

Les parents élus au conseil des Accueils de Loisirs sans hébergement

Deux fois par an, un conseil des Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) péri et extrascolaire 3-6 ans et 6-14 ans se réunit. Ce conseil qui est composé d'élus, d'agents municipaux, de représentants du personnel et de représentants des parents élus par les familles est une instance consultative et d'information. Il permet d'associer les parents et partenaires au fonctionnement de la structure. C'est un lieu de démocratie participative.

Les parents des enfants qui fréquentent le centre de loisirs peuvent interroger leurs représentants via la boîte mail : conseil.alsh.entraigues@gmail.com

INFOS UTILES

Les dates des kermesses des écoles :

- Ecole maternelle Jacques Prévert : le vendredi 14 juin
- Ecole maternelle Louise Michel : le mardi 18 juin
- Ecole primaire Robert Desnos : le mardi 25 juin
- Ecole primaire Marie Mauron : le vendredi 28 juin

NUMEROS UTILES

- Crèche La Maison de l'Enfant : 04.90.83.68.42
- Crèche La Magnanarelle : 04.32.40.95.18
- Ecole maternelle Louise Michel : 04.90.23.93.25
- Ecole maternelle Jacques Prévert : 04.90.83.17.01
- Ecole primaire Robert Desnos : 04.90.83.15.71
- Ecole primaire Marie Mauron : 04.90.83.18.58
- Centre de Loisirs : 04.90.48.12.26
- Service Régie Périscolaire / Restauration scolaire : 04.90.83.66.41



Le Rendez-Vous des Parents



Ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue
04 90 83 17 16
www.ville-entraigues84.fr

N° 4 - Avril 2019

Se désinscrire au centre de loisirs ou à la garderie en un seul clic !

Si vous pensez ne plus avoir besoin des réservations déjà enregistrées pour le centre de loisirs ainsi que les garderies, vous devez désinscrire votre ou vos enfant(s) sur le portail famille.

Pour le centre de loisirs du mercredi, vous avez 8 jours inclus pour valider ou annuler les réservations au centre des loisirs de la commune.

Pour l'accueil de loisirs (ALSH) Périscolaires (matin et soir), vous avez la veille pour le lendemain pour valider ou annuler les réservations des accueils de loisirs (ALSH) Périscolaires (matin et soir).

Le service de la régie périscolaire est à votre disposition pour toutes questions. La commune a souhaité un Service périscolaire proche et humain, à l'écoute des parents. Le maire a donné pour consigne aux agents de la régie périscolaire d'aider les parents aux maximum dans leurs démarches administratives.

La commune a souhaité mettre en place un service souple avec des inscriptions au centre de loisirs qui se font au jour le jour durant les vacances scolaires alors que dans de nombreuses communes les inscriptions se font à la semaine ou pour la durée des vacances.

Pour cette raison, qui répond mieux aux besoins des parents et afin d'avoir un encadrement adapté, le service périscolaire jongle sur les inscriptions et les désinscriptions.

Il n'y a aucune liste d'attente au centre de loisirs.

Cuisine centrale : un niveau d'hygiène jugé très satisfaisant !

Le 26 mars dernier, une inspection sanitaire de la Direction Départementale de la Protection des Populations a été réalisée. Lors de son rapport, la DDPP a jugé de nouveau le niveau d'hygiène de la cuisine centrale « Très satisfaisant » et ce rapport a été publié sur le site interministériel "Alim'confiance". Le niveau très satisfaisant correspond à des établissements ne présentant pas de non-conformité, ou présentant uniquement des non-conformités mineures.

Prévue par la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, du 13 octobre 2014, la publication des résultats des contrôles sanitaires dans le secteur alimentaire (restaurants, cantines, abattoirs, etc.) s'inscrit dans une évolution vers une plus grande transparence de l'action de l'État. Depuis le 3 avril 2017, le site interministériel "Alim'confiance" - ainsi que l'application mobile "Alim'confiance" est accessible à tous.

Permanences de la PMI

Une permanence d'une puéricultrice de Centre de protection maternelle et infantile de Sorgues (PMI) est proposée un jeudi matin par mois, sur rendez-vous à la crèche la Maison de l'Enfant. Les permanences auront lieu les jeudis 29 août, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre 2019. Les prises de rdv se font au 04.90.39.74.11 ou au 04.90.39.93.25

De nombreux projets à l'Espace jeunesse

Pour cet été, l'Espace jeunesse d'Entraigues propose un programme Alléchant ! Nous avons rencontré Johanna, la nouvelle responsable de la structure .

Johanna, pouvez-vous vous présenter ?

J'ai commencé l'animation à mes 17 ans pour me financer mon permis, le métier est devenu une vraie passion. Après le BAC, je me suis professionnalisée en passant un Brevet d'Etat (BEATEP). J'ai évolué, passant de l'animation à la coordination de projet et la Direction. J'ai pas mal bougé, Bouches-du-Rhône, Savoie et 5 ans à l'étranger en travaillant pour une ambassade (mais toujours en lien avec la jeunesse)

J'ai souhaité encore évoluer et me professionnaliser en passant au CREPS un DE (Diplôme d'Etat), parallèlement j'ai réussi mon concours d'animateur de la fonction publique. De Ventabren, en passant par Salon de Provence, Chambéry, Saint Remy de Provence et Châteaurenard, me voilà maintenant sur Entraigues. Un gros challenge m'attend ce qui m'a conduit à postuler. Avec l'accompagnement de la ville, je souhaite dynamiser cet espace. Permettre aux jeunes Entraiguois de pouvoir se réunir dans un lieu accueillant et chaleureux. Au travers des activités variées, des projets, des séjours, je vise l'engagement des jeunes, la participation citoyenne et vise l'autonomie. Le travail de communication (gazette, facebook) porte ces fruits. En deux semaines déjà 8 nouvelles adhésions et les projets TAG/GRAFF et stage photo sur les vacances d'avril sont complets.

Quels sont les projets pour les vacances d'été ?

Nous nous préparons à proposer très rapidement le programme des vacances d'été : avec une semaine dédiée au festival d'Avignon. Les jeunes auront la possibilité de participer à un spectacle du IN, du OFF et Villeneuve en Scène. Ils découvriront également les coulisses de l'opéra. L'Espace Jeunesse proposera aux jeunes du 22 au 26 juillet, un séjour à Saint-Julien en Champsaur (dans les hauteurs de Gap). Au programme : Rafting, Cani Rando (randonnée avec des chiens loup), plan d'eau, randonnée VTT, nuit à la belle étoile et plein de surprises. L'équipe vous prépare un séjour que les jeunes n'oublieront pas !

A la rentrée, des commissions « Jeunes » débiteront (le vendredi soir) ou les jeunes de 14 à 17 ans pourront se réunir et travailler ensemble sur des projets. D'ailleurs, les projets ont déjà commencé ! Un séjour à l'étranger se dessine !!!